



Formation CACES® R486

Obtenir le CACES® R486 de la ou les catégories choisies.



3 jours, 21h



Opérateurs ou futurs opérateurs sur une PEMP.



Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Objectifs de formation :

- Conduire une PEMP dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.
- Intégrer les règles de sécurité dans la conduite de la PEMP conformément au Référentiel du CACES® R486.
- Accéder à des emplacements et évoluer en hauteur en sécurité en utilisant une PEMP.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de la machine.
- S'entraîner au port des EPI dans le cadre de l'utilisation d'une PEMP.

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Ecran
- Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Encadrement :

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur. Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Feuilles de présence

Évaluation

Questions orales ou écrites (QCM)
Mises en situation
Formulaires d'évaluation de la formation

Validation

Attestation de stage

Méthodes pédagogiques utilisées :

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée composée de séquences théoriques en présentiel et à partir de ressources multimédia en autonomie, ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de PEMP sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Selon la Recommandation R486, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.





➔ Contenu de la formation

Théorie

- Réglementation et textes en vigueur
- Obligations du constructeur, du loueur, du chef d'entreprise
- Grands principes de la conduite en sécurité
- Principales caractéristiques et catégories de PEMP
- Choix de l'appareil
- Poste de commande principal, de sauvetage, de dépannage
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- Vérifications avant mise/remise en service et vérifications périodiques
- Entretien du matériel
- Carnet de bord
- Balisage et signalisation
- Analyse des risques et des règles d'utilisation
- Gestes de commandement
- Équipements de protection individuelle

Pratique

- Exercices pratiques de conduite sur PEMP
- Exécution des gestes de commandement • Déplacement et circulation en ligne droite, en courbe, en marche avant, en arrière avec une PEMP
- Positionnement et stabilisation de la PEMP • Signalement de la PEMP et balisage de la zone qui peut être surplombée • Appréciation ou recueil de l'information sur la vitesse du vent • Manœuvre de la PEMP dans l'environnement : fermeture du portillon, identification des obstacles, déplacement de la plateforme de travail, progressivité des mouvements simultanités des commandes, efforts latéraux sur la PEMP, surcharge, risques électriques, etc. • Réactivité en cas d'anomalie ou d'incident et utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage • Réalisation des opérations de fin de poste et mise de la PEMP en position de transport
- Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gant, gilet haute visibilité) ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques, ni être évalué.

➔ Informations complémentaires :

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande ()

Responsable pédagogique : Abdennebi Nabi

